

Rapport d'activités



Exercice 2023



Structure de soins de jour les Acacias – Martigny

Spécialisée dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles neurocognitifs de type Alzheimer

Message du Président

Si l'année sous revue a été intense pour la direction et les intervenantes, le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter les affaires et sujets qui lui incombent. Quant au quotidien des Acacias, notre directrice Catherine Poidevin reviendra plus en détail sur les faits marquants principaux.

J'en profite pour adresser quelques mots au personnel de la structure les Acacias ainsi qu'à la direction. La structure des Acacias depuis plus de vingt ans est unique et l'excellente prise en soins de nos hôtes est saluée et remarquée par beaucoup. Vous pouvez donc en être fières et je vous remercie du fond du cœur pour votre engagement et votre attachement à la philosophie pour un accompagnement incomparable de nos hôtes.

Combien de proches se sentent soulagés par une prise en soins adaptée et professionnelle de leur parent, époux, épouse, frère, sœur, cousin, cousine et vous en êtes les acteurs. Alors je vous adresse un tout grand MERCI !

Quant à la direction et au comité, je peux vous assurer que j'ai beaucoup de chance de les avoir près de moi et je les remercie d'autant plus pour leur soutien et leur travail.

Message du Président

Un grand MERCI également à la Commune de Martigny, par l'intermédiaire de Monsieur David Martinetti, conseiller municipal et M. Thierry Petoud, notre précieux trésorier pour leur soutien inconditionnel.

A l'issue de cette Assemblée Générale, je me réjouis de partager avec vous toutes et tous le verre de l'amitié.

Mais avant, souvenez-vous, le 3 décembre 2023, Monsieur Léonard Gianadda nous quittait laissant derrière lui une vie de Mécène au cœur d'OR bien remplie. De son immense générosité, la structure de soins de jour Les Acacias a pu en bénéficier favorablement depuis le début, il y a plus de vingt ans et nous ne l'oublierons jamais.

X. Moret, Président des Acacias

Homage to M. Léonard Gianadda



Léonard Gianadda

© Thomas Andenmatten 2019

Message de la Directrice

Chers membres de l'Assemblée générale, chers hôtes et familles, chers partenaires,

Cette année écoulée a été marquée par une série de défis qui nous ont invités à réfléchir profondément et à trouver des solutions rapidement. Les constats que je partagerai avec vous sous peu mettent en lumière l'impératif d'évolution et d'adaptation continue pour répondre aux besoins des personnes souffrant de troubles cognitifs de type Alzheimer. Respecter notre philosophie, notre qualité de soins et d'accompagnement et maintenir notre équilibre financier relèvent à ce jour un véritable jeu d'adresse.

Alors quand Charles Darwin nous rappelle avec sagesse que ce n'est pas la force ou l'intelligence qui assurent la survie, mais plutôt la capacité à s'adapter aux changements, cela résonne particulièrement avec notre travail et notre engagement de ces dernières années.

En mars 2023, nous avons été soumis à l'inspection rigoureuse du Service de la Santé Publique, avec 154 critères à satisfaire touchant tous les aspects de notre structure : les prestations de soins et d'accompagnement, le soutien aux proches aidants, les ressources humaines, les concepts et plus encore. Nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons reçu leurs félicitations. Nous restons toutefois déterminés à améliorer encore nos pratiques et surtout à maintenir la qualité de notre accompagnement.

Message de la Directrice

Une réalité marquante de l'année 2023 a aussi été l'augmentation de la demande d'accueil de personnes atteintes de démence fronto-temporale : souvent des hommes, jeunes, avec des capacités et des besoins spécifiques. Des ajustements significatifs ont été nécessaires afin de garantir le respect des besoins individuels des hôtes fréquentant les Acacias et une cohabitation harmonieuse. Notre approche a donc dû être repensée en équipe rapidement, sans perdre de vue notre philosophie : « La personne avant la tâche ».

Malgré l'exigence de certains de ces défis, nous avons été encouragés par la reprise progressive des admissions après la crise du COVID, soulignant ainsi l'importance et l'utilité de notre mission auprès des hôtes et de leurs proches.

En tant que structure de soins de jour, l'enjeu pour les années à venir sera d'anticiper et de s'adapter aux besoins changeants mais croissants des personnes touchées par des problèmes de mémoire, tout en garantissant respect et dignité, valeurs qui nous sont chères. Cela signifie de préserver au maximum leur autonomie, de favoriser les interactions sociales et de créer un environnement où chacun se sente valorisé et reconnu, sans négliger le soutien des proches aidants.

Message de la Directrice

Je désire terminer mes propos par des remerciements chaleureux et reconnaissants :

- envers les familles qui nous font confiance et qui œuvrent chaque jour aux côtés de leurs proches malades,
- à toute mon équipe pour leur engagement particulièrement soutenu cette année, pour leur investissement sans faille et leur détermination à offrir un accompagnement de qualité,
- à nos bénévoles pour leur aide précieuse,
- à nos partenaires pour la bonne collaboration,
- à Service Jardin plus pour l'entretien de notre beau jardin,
- à nos fidèles donateurs pour leur générosité,
- ainsi qu'aux membres du comité des Acacias pour leur implication chaque année.

Je souhaite encore adresser une pensée émue pour M. Léonard Gianadda, dont le soutien généreux, année après année, restera gravé dans nos cœurs et dans nos murs. Nous continuerons à honorer sa mémoire en poursuivant notre mission avec détermination.

Catherine Poidevin-Girard, directrice des Acacias

Rapport d'activité 2023

- 2555.5 journées d'accueil pour 249 jours ouvrables
- Un taux d'occupation moyen de 85.58% (en capacité maximale de 12 hôtes/jour), une moyenne de 10.27 hôtes par jour
- 35 hôtes accueillis (18 femmes et 17 hommes) pour une moyenne de 22 hôtes/mois
- 15 hôtes de Martigny (42.8%) et 20 hôtes en hors-commune (57.2%)
- 13 admissions et 14 départs
- Moyenne d'âge 79.50 ans (âge entre 63 et 94 ans)
- 319 journées d'absence dont 129 liées aux courts séjours (40.43%)
- Durée de séjour moyen de 965 jours (de 2 mois à plus de 8 ans), soit 2.64 années. 34.30% des hôtes restent moins d'1 année
- Un délai d'attente de plus de 5 mois mais une réalité de 1-2 mois
- 35 nouvelles demandes d'accueil, dont 20 annulations (9 pour placement en EMS, 10 pour accueil dans une autre SSJ et 1 décès).
- Transports des Acacias : 1184 trajets Martigny (15 hôtes sur 13) – 1 hôte de Martigny-Croix bénéficie du transport

Les Acacias en quelques chiffres

Admissions / Départs Total

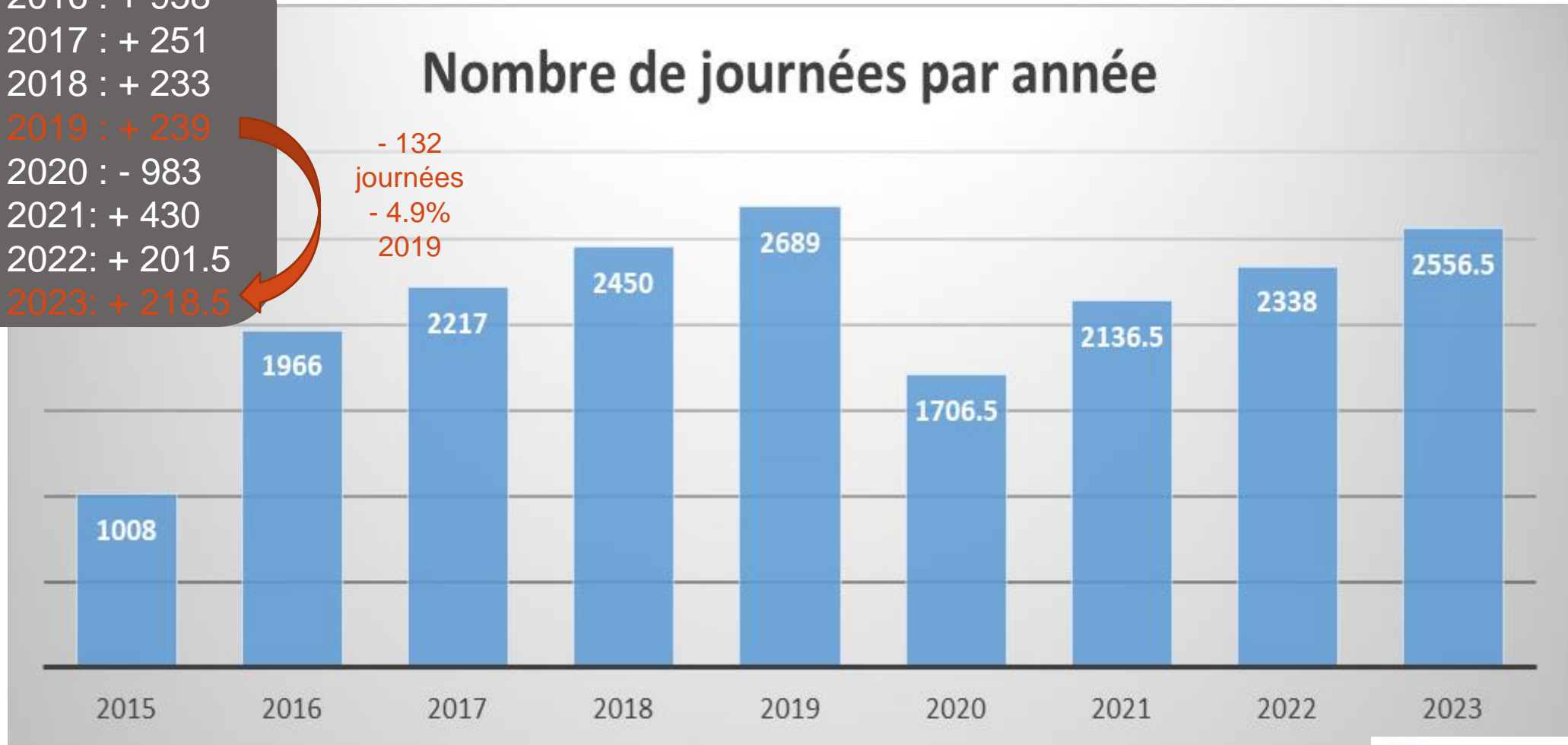


- Journées disponibles mais pas assez de personnes en liste d'attente
- Fréquentation à 4-5 jours / semaine élevée

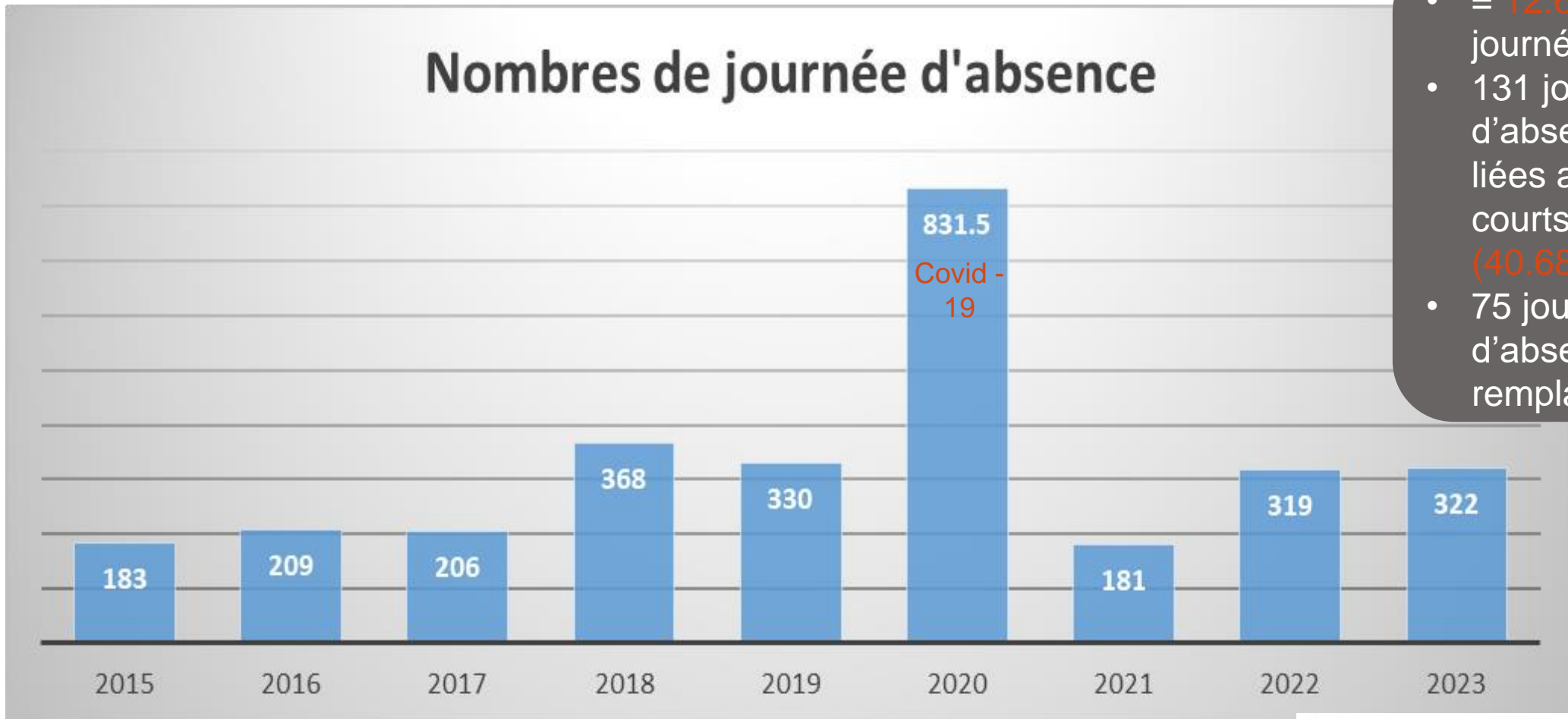
Les Acacias en quelques chiffres

- 2016 : + 958
- 2017 : + 251
- 2018 : + 233
- 2019 : + 239
- 2020 : - 983
- 2021 : + 430
- 2022 : + 201.5
- 2023 : + 218.5

Nombre de journées par année



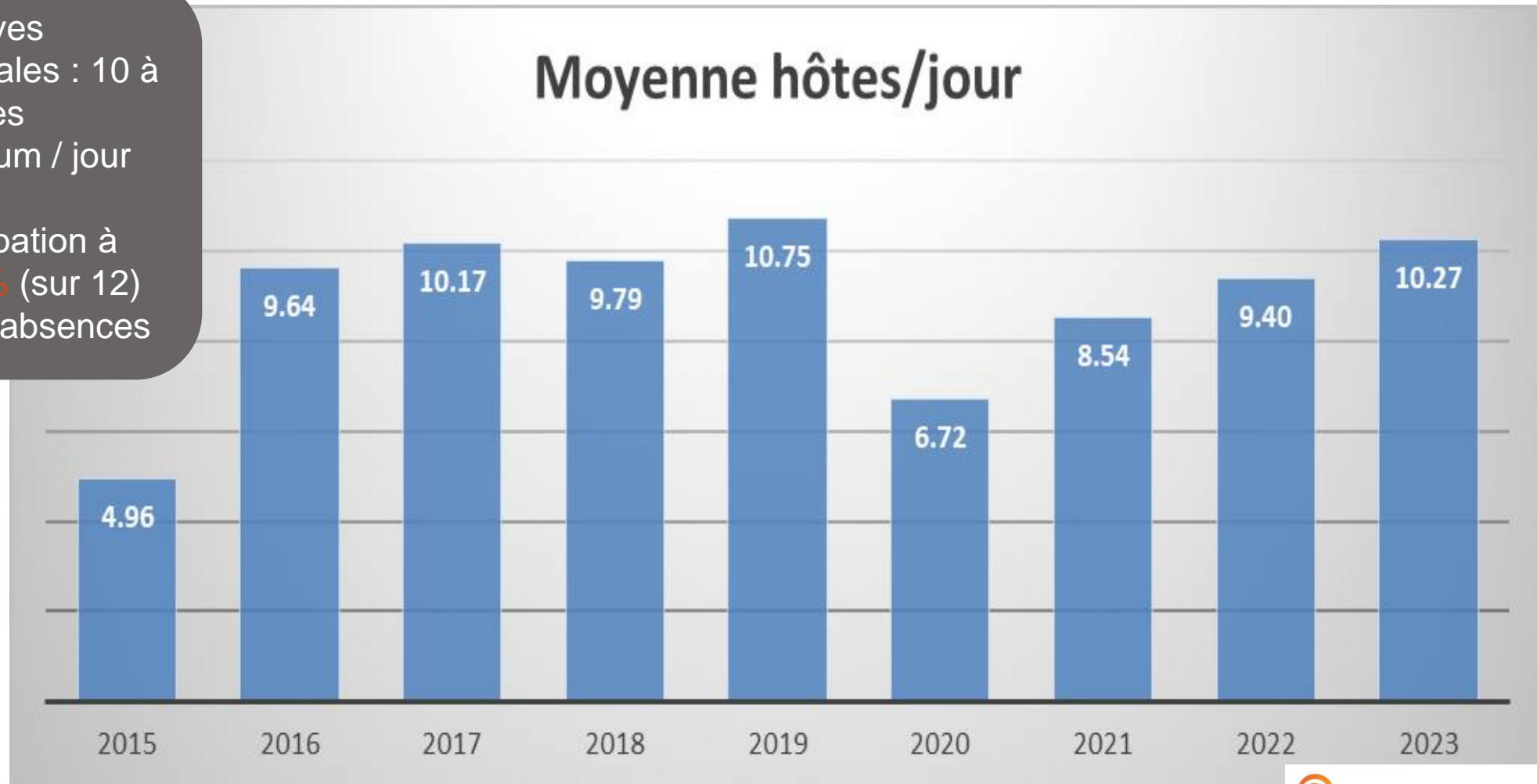
Les Acacias en quelques chiffres



- = 12.6% des journées
- 131 journées d'absence liées aux courts séjours (40.68%)
- 75 journées d'absence remplacées

Les Acacias en quelques chiffres

- Directives cantonales : 10 à 12 hôtes maximum / jour
- Taux d'occupation à **85.58%** (sur 12)
- 12.6% absences



Les Acacias en quelques chiffres

Profil soignant : 5.65 EPT – proche des recommandations du SSP

- 1 infirmière en psychiatrie (0.6 EPT) + clinicienne (0.1 EPT)
- 1 infirmière en psycho-gériatrie (0.5 EPT)
- 2 infirmières (0.55 EPT)
- 2 ASSC (1 EPT)
- 1 aide familiale (0.6 EPT)
- 1 aide soignante (0.6 EPT)
- 1 aide soignante et ASE (0.6 EPT)
- 2 auxiliaires de santé (1.1 EPT)

Autres profils : 2 EPT

- Direction (0.45 EPT)
- Administratif (1 EPT)
- Chauffeur (0.25 EPT)
- Intendance (0.30 EPT)



3 Bénévoles

Quelques nouveautés



Jardins
suspendus
*Services Jardin
plus*



Petits animaux
*Association
Animaux Grand
Coeur*



Cor des Alpes
et trompette -
*Lisa Stoll et
Didier Gasser*



Exposition
photographie
«l'eau»
*Saillon Cité
d'images*

Comptes de l'exercice 2023

Bilan final

01.01.23 - 31.12.23

Actif			Précédent	Passif			Précédent
1	ACTIF	278'725.17	244'444.32	2	PASSIF	278'725.17	244'444.32
10	DISPONIBILITES	139'568.14	163'453.22	23	CREANCIERS	111'059.65	88'963.65
10000	CAISSE	1'221.85	74.90	23000	PASSIFS TRANSITOIRES	51'729.65	26'233.65
10100	BCV - L 0860.41.98	138'135.15	163'766.55	23050	SALAIRES TRANSIT	0.00	
10200	CCP 17-699960-8	211.14	-388.23	23090	PROVISION COURS SOUTIENS	1'330.00	4'730.00
12	DEBITEURS	108'563.78	60'741.40	23100	PROVISION POUR ANIMATIONS/MANIFE	30'000.00	30'000.00
12000	ETAT DU VALAIS (DEFICIT COVID 2022)	34'200.18		23150	PROVISION PIECE DE THEATRE	28'000.00	28'000.00
12100	ETAT DU VALAIS	10'886.90	6'786.40	25	FONDS PROPRES	167'665.52	155'480.67
12444	COMMUNE DE RIDDES	190.00	350.00	25000	RESULTAT REPORTE	189'680.85	189'680.85
12450	PARTICIPATION DES CAISSE MALADIE	47'131.20	39'192.00	25500	RESULTAT DE L'EXERCICE	-22'015.33	-34'200.18
12500	PENSIONNAIRES	16'155.50	14'413.00				
13	TRANSITOIRES	15'127.55	20'245.70				
13000	ACTIFS TRANSITOIRES	9'410.00	14'528.15				
13600	CENTRE MEDICO SOCIAL	5'717.55	5'717.55				
15	IMMOBILISATIONS	15'465.70	4.00				
15100	MOBILIER	1'677.10	1.00				
15200	AMENAGEMENTS VILLA	9'166.60	1.00				
15400	APPAREILS MENAGERS	4'621.00	1.00				
15600	INFORMATIQUE/SITE INTERNET	1.00	1.00				
		278'725.17	244'444.32			278'725.17	244'444.32

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de l'Association Les Acacias, à Martigny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et comptes de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Laurent Trolliet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 16 avril 2024
Exemplaire numérique